



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insécurité à Marseille, appel au maintien du commissariat de Saint-Just

Question écrite n° 4009

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur la vive inquiétude des habitants du quartier Saint-Just, dans le 13e arrondissement de Marseille, face à la fermeture annoncée du commissariat annexe dans le cadre du regroupement des services de police des 13e et 14e arrondissements. Alors que la délinquance et les incivilités sont une préoccupation quotidienne pour de nombreux Marseillais, cette décision suscite une profonde incompréhension parmi les riverains, qui redoutent une détérioration de la situation sécuritaire dans leur quartier. Dès la fermeture du commissariat actuel à 17 h, une recrudescence des actes d'incivilité et des faits de délinquance est déjà constatée, notamment aux abords du commissariat et près de l'école Yavne, établissement de confession juive, où la montée de l'insécurité inquiète particulièrement. Cette situation risque d'être aggravée par la disparition d'une présence policière de proximité, qui constitue un rempart essentiel face à l'augmentation des actes de délinquance. Plus largement, cette décision s'inscrit dans un contexte marqué par des enjeux sécuritaires majeurs. Si les opérations « Place nette » ont permis des coups de filet ponctuels contre les trafics de drogue, leur bilan reste contrasté, faute de moyens pérennes et d'un ancrage suffisant des forces de l'ordre sur le terrain. Les habitants de nombreux quartiers de Marseille expriment le sentiment que ces opérations, bien que médiatisées, n'ont pas permis d'apporter des solutions durables face à l'emprise grandissante de la criminalité. Ainsi, la fermeture de commissariats va à rebours des attentes des Marseillais, qui demandent une présence policière renforcée et permanente plutôt qu'une approche épisodique de la lutte contre l'insécurité. Dans ces conditions, Mme la députée demande à M. le ministre quelles garanties il entend apporter pour assurer la sécurité des habitants du quartier Saint-Just après la fermeture du commissariat annexe. Elle l'interroge également sur la possibilité de maintenir un point de présence policière dans ce secteur afin d'éviter toute aggravation de la situation et de répondre aux préoccupations des riverains. Plus largement, elle souhaite savoir s'il compte enfin engager une politique de sécurité à Marseille fondée sur un redéploiement durable des forces de l'ordre, avec une présence policière de proximité réelle et efficace, au-delà des opérations ponctuelles.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Lelouis](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4009

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#), page 680